



MAIRIE DE CHAMBLES

Dossier technique d'organisation de manifestation

Date de la demande :

Date de la manifestation :

Caractéristiques de la manifestation

Nom et descriptif sommaire de la manifestation :

Organisateur :

Contact du responsable de la manifestation :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Public Nombre approximatif de visiteurs attendus :

Manifestation gratuite

Manifestation payante

Important : l'organisateur est responsable des locaux et sites mis à sa disposition, du matériel prêté par la commune, de la sécurité du public, ainsi que des boissons et aliments proposés sur les lieux de la manifestation. Pour plus de renseignements, visitez le site : www.service-public.fr (rubrique associations).

Horaires et lieu(x) de la manifestation

Lieu(x) :

Période complète d'occupation du lieu (y compris jours de montage et démontage) :

du / / h au / / h

La manifestation se déroule-t-elle ?

En plein air

En salle

Sur un espace public (arrêté de circulation pris par la commune)

Sur un espace privé



Éléments d'organisation à prendre en compte :

La manifestation nécessitera-t-elle :

La réservation d'une salle

Nom de la salle :

Une alimentation électrique

Type d'appareil électrique :

Nombre Puissance :

Un point d'eau

Description :

Des travaux de débroussaillage et tonte

Description :

Autres travaux

Description :



Vos besoins en matériels :

Si réservation de la MDA :

Ouverture de mur de la salle du haut : OUI NON

Sonorisation/vidéo projection : OUI NON

Tables : OUI NON Si oui nombre :

Chaises OUI NON Si oui nombre :

Estrade OUI NON Si oui surface :

Poubelles avec tri sélectif : OUI NON

Si manifestation en extérieur :

Tables : OUI NON Si oui nombre :

Chaises OUI NON Si oui nombre :

Estrade OUI NON Si oui surface :

Poubelles avec tri sélectif : OUI NON

Chapiteaux 3.5X3.5 : OUI NON Si oui nombre :

RAPPEL POUR CHAQUE MANIFESTATION :

Attestation d'assurance

Demande d'ouverture de buvette

Déclaration à la SACEM (obligatoire pour toute diffusion de musique lors de la manifestation)



MAIRIE DE CHAMBLES

Dossier technique d'organisation de manifestation

Éléments de sécurité à prendre en compte

En termes de sécurité, les activités prévues dans le cadre de la manifestation, nécessiteront-elles ?

o Des barrières de voirie :

Quantité :

Attention, les barrières destinées à fermer la voirie sont fournies par la commune, mais doivent être mises en place par l'organisateur. Il faudra au préalable faire une demande d'arrêtés auprès de la Police Municipale puis procéder à l'affichage sur le lieu de la manifestation.

o Des panneaux de signalisation :

Quantité :

Description :

Communication

En termes de communication, la manifestation nécessitera-t-elle ?

o La mise en place de banderoles : OUI* NON

o La diffusion d'un message sur :

Illiwap : OUI* NON

Le site internet de la commune : OUI* NON

Les panneaux des hameaux : OUI* NON

**Si oui merci de transmettre le contenu de votre message ou les supports à afficher*